

COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis municipal 11/14

relatif au **budget pour l'année 2015**

RAPPORT

La Commission des Finances composée de Mme Sylvie Elben et MM Antoine Briachetti (excusé le 26 novembre) Bruno Daengeli (excusé le 18, 26 novembre) Robert Dutoit, François Martignier (rapporteur) Michel Ruffieux, (excusé le 18, 26 novembre) et Bernard Treboux, s'est réunie les 3, 11, 18 et le 26 novembre 2014.

Lors de sa première séance, la Commission a pu être informée par le Syndic M. Didier Lohri accompagné par Mme Liliane Malherbe boursière et des Municipaux, de toutes les lignes mentionnées dans le budget 2015. Les points du préavis municipal ont pu être aussi repris avec la municipalité.

En date du 18 novembre 2014, la commission des finances a invité M. Didier Lohri afin qu'il puisse nous donner de plus amples informations sur plusieurs rubriques concernant le budget 2015.

La commission des finances relève qu'elle a passé minutieusement en revue le budget 2015. Elle désire toutefois attirer l'attention sur les points suivants:

UAPE :

La participation financière de la commune pour l'UAPE à raison de Frs 200'000.- nous semble raisonnable car il s'agit d'une subvention de Frs 15.- par jour et par enfant.

Location future grande salle de gymnastique :

La commission espère vivement que les enfants scolarisés à Bassins pourront bénéficier de la nouvelle salle de gymnastique communale sitôt celle-ci finie. Le préavis 08/13 nous annonçait un montant de Frs 56'000.- annuel de la part de l'AISE.

Piscine de Bassins S.A.:

Les charges de Frs 120'000.- concernant notre participation scolaire pour la piscine, nous semblent très élevées pour les élèves enclassés à Bassins.

Location places de parc :

La Commission des finances relève que le montant annuel des locations des places de parc est insignifiant par rapport aux nombres de places louées, (environ 10 places).

Conclusion :

La commission des Finances propose au Conseil Communal de Bassins.

- d'amender le préavis municipal 11/14 au compte no. 51.352.5, Retour part. scolaire Piscine de Bassins S.A., d'un montant de Frs 60'000.- au lieu du montant proposé par la municipalité.

- d'accepter le budget amendé pour l'année 2015.

Bassins, le 26 novembre 2014

Sylvie Elben

Antoine Briachetti

Michel Ruffieux

Bernard Treboux

Robert Dutoit

Bruno Daengeli

François Martignier (rapporteur)